

«Aucun accord bilatéral n'est vital»



> **UDC** Pour Christoph Blocher, le nouvel article constitutionnel sur l'immigration est incompatible avec la libre circulation

> **L'UE** aurait trop d'intérêts dans les accords bilatéraux avec la Suisse pour les dénoncer. Mais leur fin ne serait «pas une catastrophe»

Yves Pétignat BERNÉ

Leader historique de l'UDC, Christoph Blocher reste de marbre: le vote du 9 février ne peut pas être interprété.

Le Temps: La question à trancher est simple, finalement. Le peuple ne veut plus de la libre circulation, vous l'avez dit vous-même, donc le Conseil fédéral doit dénoncer l'accord avec l'UE.

Christoph Blocher: Oui, tout simplement. La Suisse est un pays souverain; elle n'est pas membre de l'UE et elle ne veut pas l'être; elle ne fait pas partie du marché unique. Donc elle peut très bien dénoncer cet accord. Ce qui rend la chose difficile pour le Conseil fédéral, c'est qu'il y a vingt ans, nous avons déposé notre candidature. Nous avons dit aux Européens: «Nous allons venir, mais plus tard.» Ils nous ont crus et nous ont considérés comme si nous allions entrer. Avec la contrainte de reprendre la libre circulation, en qualité de futur membre. Aujourd'hui, le Conseil fédéral n'a pas le courage de dire que nous ne sommes pas membres et n'avons pas l'intention de l'être. Et donc que nous voulons renoncer à la libre circulation.

Le retour des contingents est incompatible avec l'accord sur la libre circulation?

– Bien évidemment. Je ne comprends absolument pas que l'on puisse expliquer que nous allons maintenir l'accord sur la libre circulation et malgré tout appliquer le nouvel article 121a de la Constitution. Celui-ci est clairement contraire à la libre circulation. Nous l'avons toujours dit. Bien avant la votation. Pour nous, ce qui est capital, c'est que la Suisse gère de manière autonome l'immigration.

– Et si le Conseil fédéral proposait une solution assez large pour être considérée par Bruxelles comme compatible avec l'accord de libre circulation?

– Si la volonté populaire de gérer nous-mêmes l'immigration n'est pas respectée, alors l'UDC reviendra avec une initiative de mise en œuvre pour contraindre le Conseil fédéral à appliquer le texte intégralement.

– Pour vous, il n'y a donc pas de marge d'appréciation?

– Je ne serais pas aussi catégorique. Car la loi doit régler les détails. Mais il est évident que, si l'on donne la priorité à la préférence nationale, que l'on fixe un plafond d'immigration et des contingents, c'est incompatible avec la libre circulation. Et sur ces trois exigences, il est impossible de transiger. A quoi on peut ajouter aussi l'obligation d'être en possession d'un contrat de travail avant d'obtenir une autorisation de séjour.

– Donc, tout est figé dans le marbre?

– Il y a quelques aspects de l'application pour lesquels on peut faire un pas en direction de l'UE. Par exemple, on pourrait dire «priorité aux Suisses», puis distinguer parmi les étrangers ressortissant des pays européens, qui auraient la préférence avant et les nationaux de pays tiers. Personnellement je n'y suis pas favorable. Mais s'il faut donner quelque chose, ce serait une possibilité. Ou alors nous pourrions admettre que pour les séjours de courte durée, trois mois, il n'y ait pas d'obligation d'obtenir un permis, mais uniquement de s'annoncer à l'autorité.

– Fait-il à tout prix trouver une solution avec l'UE sur la libre circulation?

– Non, ce n'est pas indispensable. L'article constitutionnel que le peuple a adopté est clair: les traités internationaux contraignants doivent être renégociés. Et si nous ne sommes pas satisfaits des négociations, alors nous devons dénoncer l'accord. Rien ne s'y oppose, c'est prévu dans le texte. Et franchement ce ne serait pas une catastrophe. Car, personnellement, je ne crois pas que l'UE ira jusqu'à résilier les six autres accords des bilatéraux 1.

– Et pourquoi?

– Parce que l'UE y a trop d'intérêts. Pas l'UE en tant que telle, mais les Etats membres comme l'Allemagne ou la France. L'Allemagne va se dire: «Nous avons de très bonnes relations avec ce petit pays, qui nous achète bien plus qu'il ne nous vend. On ne va pas partir en guerre. La Suisse ne veut pas de la libre circulation. C'est son choix. Elle n'est pas membre.» Voilà ce que les Etats de l'UE se diront et ils ne toucheront pas aux autres accords bilatéraux, car ils leur sont profitables.

– C'est un raisonnement gratuit.

Là, vous jouez au poker.

– Admettons. Mais quel serait le «worst case», le scénario du pire? L'issue la plus grave serait que l'UE laisse tomber ces sept accords des bilatéraux 1 [libre circulation des personnes, suppression des obstacles techniques au commerce, marchés publics, agriculture, transports terrestres, transport aérien, recherche]. Nous verrions alors que nous pourrions très bien vivre sans. J'ai été chef d'entreprise. J'ai toujours exporté, jusqu'à 90% de notre production, avec ou sans ces accords. L'industrie trouvera très vite les moyens de surmonter cet obstacle.

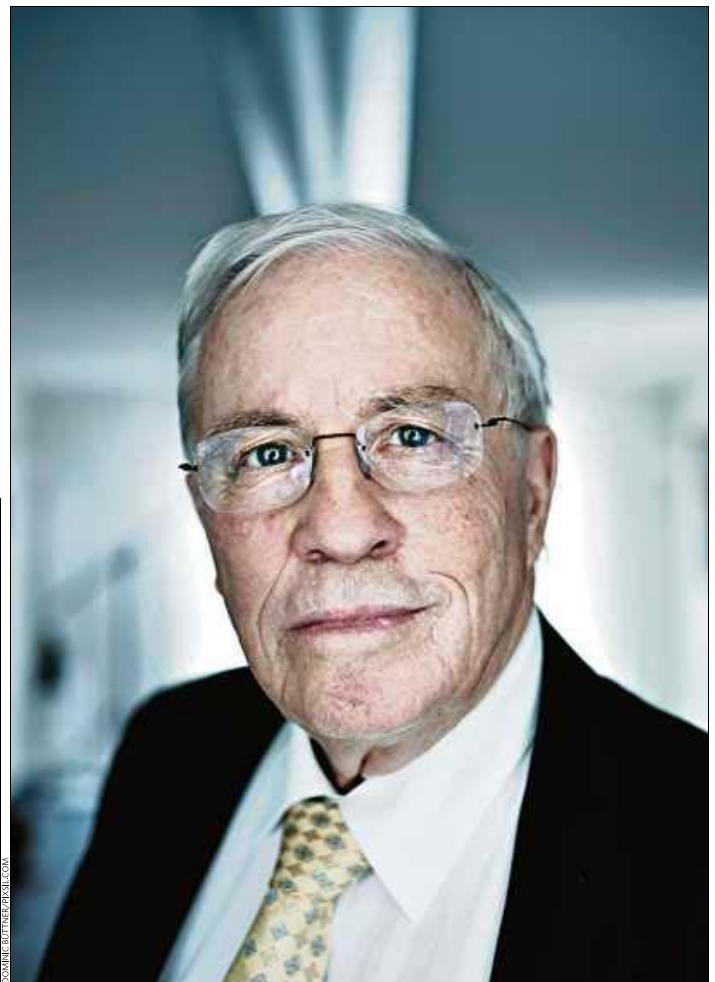
– Donc, pour vous, ces sept accords

ne sont pas indispensables à l'économie.

– Non, absolument pas. C'est un plus, c'est agréable de les avoir, mais on peut très bien vivre sans. Par contre, pour l'UE, il y a des accords indispensables, vitaux. Comme celui sur les transports terrestres. Le transit à travers le Gothard et le Simplon est capital pour l'UE. Pour la Suisse, je ne vois aucun contrat vital. Pour autant, je ne pense pas qu'il faille dénoncer ceux qui ont surtout de l'intérêt pour nos voisins. Nous devons aussi donner quelque chose pour faciliter les relations de voisinage.

– Est-ce que l'on doit maintenir les accords Schengen-Dublin?

– Le but de Schengen était de



Christoph Blocher. Si l'Union européenne dénonce les accords bilatéraux, «nous verrions alors que nous pouvons très bien vivre sans». MANNENDORF, 26 MARS 2014

réduire la criminalité par la coopération policière. Mais la sécurité était ensuite massivement réduite parce qu'on n'a plus contrôlé nos frontières. Même chose pour Dublin: cela ne marche pas.

– La montée des nationalismes vous renforce-t-elle dans l'idée que les frontières sont indépassables?

– Pourquoi cela va-t-il si mal dans l'UE? Parce que c'est une erreur de construction intellectuelle. Par exemple, la création de la monnaie unique. L'euro est trop fort pour des pays comme la Grèce, l'Italie ou la France, mais trop faible pour l'Allemagne. Celle-ci en profite, alors que l'Italie ne s'en sort pas. Cela aggrave les migrations internes. Ces distorsions

entre pays ont créé un terrain favorable au nationalisme. Quand cela va mal, chacun se replie derrière ses frontières. Chacun a peur pour son identité. Regardez les réactions en France ou en Hongrie.

– Le nationalisme vous fait peur?

– Evidemment. Cela conduit à des réactions irrationnelles, dangereuses, à des débordements. On doit défendre l'indépendance et la souveraineté de la Suisse. Je ne suis pas nationaliste, je suis patriote. Je veux que la Suisse décide seule de son destin.

>> Lire l'interview intégrale sur www.letemps.ch

La mise en œuvre de l'initiative dépendra d'abord des réactions de l'UE

> **Immigration** Le Conseil fédéral reste évasif sur les moyens de concrétiser le vote du 9 février. A gauche et au centre, un consensus émerge: il faut sauver les accords bilatéraux

On recommence à zéro. Ou, du moins, on remonte de quarante ans, avec un nouvel accord de libre-échange. Comme celui signé en 1972 avec la CEE, au début de ces années qui virent fleurir les plafonds, les contingents et le statut des saisonniers. Le libre-échange à la place des accords bilatéraux, c'est la dernière idée, nourrie par l'UDC, pour réaménager les relations de la Suisse avec l'UE.

Car en attendant les grandes lignes que le Conseil fédéral devra présenter avant l'été pour appliquer le nouvel article constitutionnel pour gérer l'immigration, la crainte de l'impasse a engendré un foisonnement de pistes. Pourtant, entre les exigences de l'UDC qui veut une application à la lettre du nouvel article 121a et le PS qui souhaite une application souple sauvegardant l'accord sur la libre circulation, la marge de manœuvre du Conseil fédéral dépendra moins de l'inventivité des juristes que des contraintes politiques. Et européennes!

Mais il est difficile de déchiffrer les intentions du Conseil fédéral. «On m'a prêté toutes les intentions: celle de ne pas appliquer la décision du peuple comme celle de la mettre en œuvre avec sévérité dans un but pédagogique. Mais je ne me suis jamais exprimée sur le sujet, car le Conseil fédéral attend les résultats de ses contacts avec les partenaires européens», a mis en garde la ministre de la Justice, Simonetta Sommaruga.

L'idée d'un nouvel accord de libre-échange a été lancée en octobre dernier et l'Action pour une Suisse indépendante et neutre devrait discuter le 26 avril du lancement d'une initiative en ce sens. Le Conseil des Etats vient d'ailleurs d'approuver un postulat de la sénatrice radicale Karin Keller-Sutter qui demande une étude sur les avantages et inconvénients d'un tel traité. Cela n'engage à rien. «Le grand plus d'un tel accord non dynamique serait d'éviter à la Suisse de devoir re-

prendre l'évolution du droit européen», explique le directeur de l'ASIN, Werner Gartenmann. Selon lui, le grand problème des accords bilatéraux, c'est leur volet politique, comme dans le traité de Schengen, qui conduirait directement à l'abandon de souveraineté. Et donc à l'adhésion à l'UE.

Les socialistes veulent profiter de cette remise à plat générale pour relancer la question de l'adhésion à l'UE

Or, fait-on remarquer à la Direction des affaires européennes, un accord du style de celui de 1972 a beaucoup d'inconvénients. Dont celui précisément de ne pas harmoniser les droits européens et suisse. Ce qui, dans un monde d'échanges économiques toujours plus intenses, est

un grave inconvénient pour les exportateurs, contraints de livrer des produits adaptés à des lois différentes. De plus, un accord de libre-échange ne contient pas de clauses de réciprocité ou de non-discrimination. Davantage que l'abaissement des droits de douane, ce sont les accords non tarifaires au commerce auxquels il convient de s'attaquer. Et, pour cela, il faut un accord bilatéral.

D'ailleurs, Christoph Blocher n'est pas encore totalement convaincu des avantages d'un accord de libre-échange. «Il faut voir ce qu'il contient exactement, dit-il au Temps. Mais s'il aboutit à la constitution d'une zone de libre-échange, alors, c'est non. Car la Suisse y perdrait sa souveraineté».

Au PS, mais aussi dans les cantons et chez les partenaires sociaux, domine nettement désormais l'idée de privilégier à tout prix le maintien des accords bilatéraux. Donc de trouver une formule qui, tout en respectant la volonté populaire de gérer l'im-

migration de manière autonome, soit assez souple pour que l'on ne soit pas contraint de résilier l'accord sur la libre circulation.

Ce qui complique le débat, c'est que les socialistes veulent profiter de cette remise à plat générale pour relancer la question de l'adhésion à l'UE. Sortir de la relégation la perspective de l'adhésion. Les partis du centre droit, PLR, PDC, PBD et vert'libéraux y voient le risque d'ajouter à la confusion. Et d'affaiblir la cohésion des partis dont le Conseil fédéral a besoin pour relever un défi impossible: ménager les accords bilatéraux et respecter la volonté populaire.

«L'activisme aveugle est de mauvais conseil», prévient le président du PDC, Christophe Darbellay, qui ajoute que «nous ne devons en aucun cas prendre des mesures qui s'opposent aux accords bilatéraux». Pas question de céder à la tentation de la «terre brûlée» qui habite une partie du monde politique. **Y. P.**